

L'INTERNAT

OBLIGATOIRE sauf pour les élèves originaires d'Avranches et communes limitrophes.

Tarif à titre indicatif 2019-2020 : 1 309,00 €

Bourses nationales possibles

LES OBJECTIFS

Réussir sa scolarité en obtenant le baccalauréat et atteindre au terme de 2 ou 3 années de formation, le plus haut niveau régional de Jeune Arbitre et prétendre au concours de
JEUNE ARBITRE DE LA FEDERATION

LA FORMATION

Une formation continue en suivant 4 grands axes :

- ✓ La préparation athlétique,
- ✓ La préparation théorique,
- ✓ La préparation technique et tactique,
- ✓ La culture du football et de l'arbitrage.

LA POURSUITE D'ETUDES

- Baccalauréat général
- Baccalauréat STMG Sciences & Technologies du Management et de la Gestion



LA SCOLARITE

Chaque semaine l'élève bénéficiera d'une scolarité adaptée à la pratique de l'arbitrage selon les objectifs définis :

Préparation athlétique : 2h le mardi et 2h le jeudi
Formation théorique : 1h30 le lundi soir
Préparation théorique : 2h le mercredi (ou plus si besoin)
Préparation technique-tactique et culture de l'arbitrage :
2h le mercredi

Alternance théorie/pratique le mercredi après-midi

TOTAL ATHLETIQUE	120 heures
TOTAL ARBITRAGE	120 heures

LA PROCEDURE D'ADMISSION

- ✓ **CONSTITUER UN DOSSIER**

Ce dossier d'inscription est à retirer sur le site du lycée à l'adresse suivante :

<https://littre.etab.ac-caen.fr>

Date limite de retour du dossier :

Lundi 27 avril 2020

Date de la sélection des candidats :

Mardi 19 mai 2020

Les critères de sélections sont les suivants :

- Etre admis en classe de 2^{nde} ou 1^{ère}
- Avoir des aptitudes physiques
- Etre passionné par la fonction arbitrale
- Avoir un domicile permettant de rentrer chez soi tous les week-ends